

Istanbul, le 16/10/2015

Compte rendu du conseil d'enseignement du 15/10/2015

Membres présents : Mme Cornil (proviseure) ; M. Bocquel (proviseur adjoint) ; ; M. Tampellini (DAF) ; Mme Daver (CPE) ; Mme Ziylan (représentant des personnels) ; Mme Berthet (représentante des personnels) ; Mme Cinlemez (représentante des personnels) ; Mme Karakose (représentante des personnels) ; Madame Ulukan (représentante des personnels) ; Madame Okumus (représentante des personnels) ; Mme Ozay (représentante des parents) ; Mme Saïdi (représentante des parents) ; Mme Efe Göksel (représentante des parents) ; Mme Luz Blanco (représentante des parents) ; M. Gencoyan (représentant des élèves) ; MR Elliot Mack (représentant des élèves) ; Melle Aylin Beygo , vice présidente CVL ; Mme Mutafoğlu , association anciens élèves ; M. Luc Degand (vice président du comité de gestion)

Absents : M. Platiau (directeur du primaire) excusé

Madame la proviseure ouvre la séance à 18h00. 17 votants sont présents.

-Le compte rendu du précédent conseil d'établissement (30 septembre 2015) est adopté.

-Mme la proviseure débute la séance par la nomination de la composition du Conseil de Discipline, qui sera composé de 4 représentants du personnel administratif, 2 représentants des parents ; des représentants des élèves et des enseignants. (liste jointe)

La commission éducative, prévue par le règlement intérieur s'est réunie en 2014 et avait préconisé une mesure d'une semaine d'exclusion pour 8 élèves , prononcée par le chef d'établissement. La réunion du conseil de discipline peut se faire à la demande des enseignants sur des faits avérés. Le but de la commission éducative dont l'organisation est moins lourde est de permettre aux élèves qui ont manqué aux règlements de réfléchir au sein d'une instance solennelle.

-Commission d'hygiène et sécurité se réunit au moins une fois par an, la dernière a été réunie en juin 2015 . Les représentants du personnel ont la possibilité de choisir des suppléants. Il y a également des représentants des élèves et parents d'élèves (liste jointe).

-Conseil de la vie lycéenne, est constitué de 10 élèves élus. Il est constitué également de parents d'élèves et d'enseignants (liste jointe)

-Commission éducative composée des professeurs principaux des élèves et une émanation du conseil d'établissement.

–la commission cantine, n'est pas officielle, elle est liée au comité de gestion. Concernant les visites à la cantine, il faut prévenir au moins un jour à l'avance le secrétariat.

– Prévisions d'effectifs et cartes des emplois

- a) Madame la proviseure explique les aléas et les incertitudes qui existent concernant cet exercice pour la rentrée prochaine, liés notamment à la situation en Turquie. Il y a un affichage de la stagnation, ce qui signifie qu'on ne peut accueillir plus d'élèves car l'école fait face à un problème de sursaturation.

Le nombre de classes est constant (problématique de salles). Cette année, au troisième trimestre, les demandes ont été différentes, il y a eu plus de demandes dans la section scientifique par rapport à la série ES, d'où la création d'une 2^{ème} première S. En conséquence, étant donné la problématique des salles et les effectifs moins chargés en 5^{ème}, il n'y a cette année que 3 classes de quatrième. et donc à la rentrée prochaine trois classes de troisième puisqu'il y aura deux classes de terminale S.

Madame la proviseure a tendance à penser qu'il y aura une tendance à la baisse.

On constate un phénomène nouveau, l'effectif du lycée ne bougeait pas or depuis deux ans il y a de nouveaux arrivants au lycée. (élèves français ou issus du réseau AEFÉ)

Le projet immobilier est toujours d'actualité, en attente d'un accord bilatéral pour débloquer la procédure.

Madame la proviseure explique que la priorité est donnée aux enfants de nationalité française, puis les enfants issus d'écoles AEFÉ, toujours en fonction des places disponibles.

- b) Lors du Conseil d'établissement du 25 mai 2015, la carte des emplois des expatriés 2016-2017 a été évoquée avec le vote de la suppression du poste d'expatrié en Lettres Modernes à Istanbul prenant fin en 2016. Il a été supprimé pour être de nouveau créé en 2017 lorsque le contrat d'expatrié en Lettres Classiques à Ankara arrivera à son terme en 2017. (conformément au CPM)

Les enseignants du second degré craignent que le contrat d'expatrié soit finalement transformé en contrat local, notamment à cause des difficultés de recrutement surtout pour un poste d'une année et souhaitent qu'un poste de résident soit créé pour remplacer le poste d'expatrié supprimé en 2016. Madame la Proviseure émet de grandes réserves sur cette suggestion car elle souhaite bien faire une nouvelle demande de poste d'expatrié en 2017 sur Istanbul et selon elle, cette demande ne pourrait aboutir en cas de demande de poste de résident. Les Professeurs craignent que le poste d'expatrié ne soit finalement pas attribué à Istanbul en 2017 et préfèrent maintenir leur demande de poste de résident. Ils rappellent que lors du vote du 25 mai il y a eu trois abstentions de la part des enseignants. La proposition de Madame la Proviseure est soumise au vote.

Vote : la carte des emplois, trois contre, deux abstentions. Avis favorable. La réouverture du poste d'expatrié sera demandée à Istanbul en mai 2016.

Questions diverses

- La question sur la réforme du collège.

Selon Madame la Proviseure, cette réforme est porteuse d'espoir, bien que toute réforme

suscite des inquiétudes. Elle est basée sur la mise en place de l'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) et la Pédagogie de projet et est inspirée de la réforme du lycée. Il faut partir des besoins des élèves et des particularités locales.

Tout repose sur une grande nouveauté : CM1, CM2 et 6^e sont sur un cycle, et 5^e, 4^e, 3^e un deuxième cycle.

La logique repose sur l'idée que l'enfant progresse à son rythme. Le suivi des élèves sera affiné.

Le conseil pédagogique va prochainement commencer à travailler sur les choix qui seront opérés.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu au mois de novembre. L'ordre du jour concernera les projets de l'école primaire et les voyages pédagogiques prévus pour l'année 2015 2016.

La séance est levée à 20 heures.